

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 17 mai 2017

OPTAM : KEZAKO ?

HENNER ACCOMPAGNE SES
CLIENTS POUR DECRYPTER
LA REGLEMENTATION

Depuis le 1^{er} mars 2017, la Sécurité sociale a lancé sa campagne pour inciter les médecins à adhérer à l'OPTAM : **Option Pratique Tarifaire Maitrisée**, en remplacement du CAS (Contrat d'Accès aux Soins). Le Groupe Henner met en place un **dispositif pédagogique pour répondre aux questions de ses clients.**

La campagne d'adhésion à l'OPTAM est lancée

Depuis mars 2017, la Sécurité sociale propose une **nouvelle convention aux professions médicales pratiquant des dépassements d'honoraires** qui leur permet de facturer librement dans le cadre d'une enveloppe de dépassements annualisée : c'est l'**Option Pratique Tarifaire Maitrisée**, ou **OPTAM**. Cette offre est étendue aux médecins exerçant en chirurgie ou en gynécologie-obstétrique **OPTAM CO**. Elle vise à augmenter l'adhésion de ces praticiens qui reste faible pour le moment par rapport au Contrat d'Accès aux Soins, en leur proposant des conditions revues et plus adaptées.

L'accompagnement Henner :

Pour y voir plus clair dans toutes ces évolutions, Henner a mis en place **un dispositif d'accompagnement global** :

- **Pour ses clients professionnels comme particuliers** : réalisation d'une fiche pédagogique et d'une vidéo explicative sur les nouveautés de la convention, toutes deux disponibles sur le site internet et sur les réseaux sociaux du Groupe : chaîne [Youtube](#) et page [LinkedIn](#).

L'OPTAM En bref :

L'OPTAM remplace le CAS en apportant un cadre conventionnel plus lisible et attractif pour les professionnels de santé. Elle conserve donc les mêmes objectifs :

- Limiter le niveau des dépassements d'honoraires
- Améliorer le niveau de remboursement de l'Assurance Maladie
- Réduire le reste à charge des assurés

Les + :

- **Une simplification des modalités** de l'accord passé entre les praticiens adhérant aux options et la Sécurité sociale.
- **L'augmentation de la base de remboursement des consultations** chez un généraliste et un spécialiste l'ayant signé. Cette évolution touche directement les assurés.

A propos du Groupe Henner

Le Groupe Henner développe des solutions innovantes en **assurances de personnes** et est leader en France sur le marché de l'assurance santé collective. Très présent à l'international, le groupe, français et indépendant, compte 1 500 collaborateurs à Paris et en régions, en Europe, Asie, Afrique et Amérique du nord. Présent sur tous les segments de l'assurance de personnes (santé, prévoyance), le Groupe Henner accompagne 10 000 entreprises de toutes tailles (TPE, PME, ETI, grands groupes) dans la conception et la gestion de leurs programmes de protection sociale au bénéfice de 1,5 million d'assurés, salariés et familles. Le groupe a bâti le plus important réseau mondial de partenaires de santé (1 million de professionnels aux USA et plus de 58 000 dans 165 pays) pour permettre un accès aux soins à ses clients où qu'ils se trouvent. www.henner.com.

CONTACTS PRESSE



Agence SHAN

Laetitia BAUDON-CIVET

Tél. + 33 1 44 50 58 79 / +33 6 16 39 76 88

laetitia.baudon@shan.fr



Groupe Henner

Michaël ABOUCAYA

Tél. +33 1 55 62 96 42

maboucaya@henner.fr
